

Economie Circulaire

Edito

L'économie circulaire est un sujet actuel qui aborde des sujets environnementaux et économiques importants pour notre société. A l'heure où de nombreuses ressources naturelles commencent à s'épuiser, ce concept propose un nouveau modèle qui utilise et optimise les stocks et les flux de matières, d'énergie et de déchets, en visant l'efficacité de l'utilisation des ressources.

En premier lieu, ce concept vient du domaine industriel et est maintenant inclus dans la politique urbaine et sociétale de l'aménagement du territoire.

Comme l'explique Christian TRAISNEL du CD2E (Création Développement Eco-Entreprises), « l'économie circulaire c'est donner au facteur écologique, indispensable à la préservation des écosystèmes, une place centrale dans le cycle de production économique et industrielle de richesses »

Selon l'Institut de l'Economie Circulaire, son objectif est de parvenir à découpler la croissance économique et l'épuisement des ressources naturelles par la création de produits, services, modèles d'affaire et politiques publiques innovants.

Ainsi, pour le S3PI ce sujet apparaît comme essentiel et a fait l'objet d'une commission d'information le mardi 3 mars 2015. Pour poursuivre son information, le « S3PI communiqué » propose une synthèse des présentations sur deux thèmes de l'économie circulaire : l'éco-transition et l'efficacité énergétique.



Définition

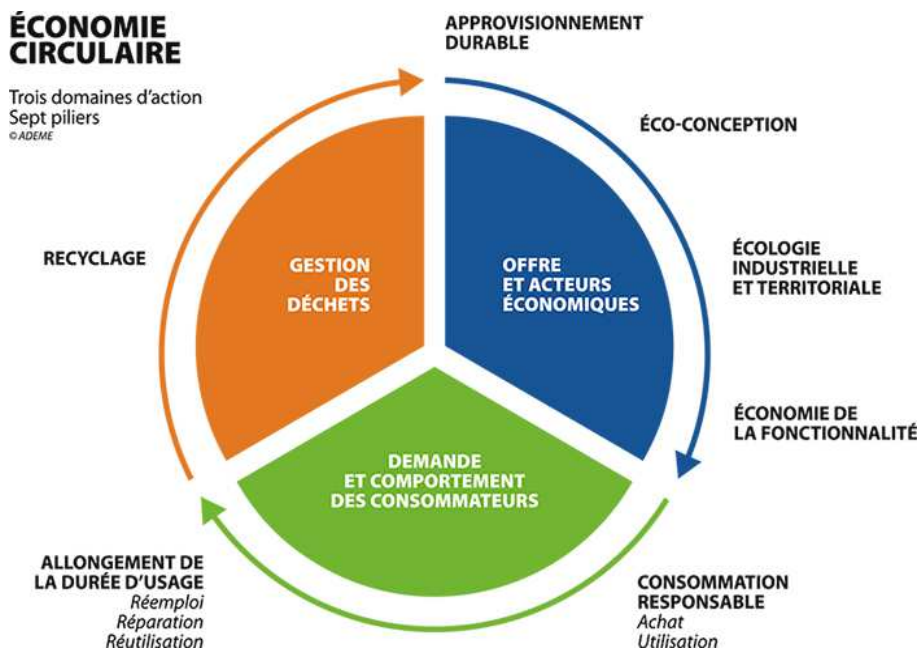
D'après le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, l'économie circulaire peut être définie de la façon suivante :

« L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. Il s'agit de déployer une nouvelle économie, circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de refermer le cycle de vie des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l'énergie. »

L'éco-transition : Permettre l'innovation dans le recyclage, les déchets et les nouvelles matières premières.

Les actions de l'économie circulaire

L'économie circulaire permet d'agir sur trois grands domaines d'action reposant sur 7 piliers comme le montre le graphique suivant réalisé par l'ADEME.



Source : ADEME

L'économie de fonctionnalité, c'est :

L'objectif de substituer à la vente de biens la vente de l'usage de ses biens en visant à consommer moins de ressources et d'énergie et en créant des externalités environnementales et sociales positives.

Les facteurs de réussite sont :

- viser des objectifs de performance,
- renforcer la co-conception et la coopération en associant les clients et les utilisateurs,
- accompagner l'évolution associée des modèles d'affaires des entreprises,
- accroître la dimension territoriale et la proximité,
- privilégier les innovations socio-économiques avant les innovations technologiques.

Les acteurs significatifs engagés dans des démarches de l'éco-transition

Voici quelques exemples d'acteurs qui font de l'économie circulaire l'un de leurs objectifs :

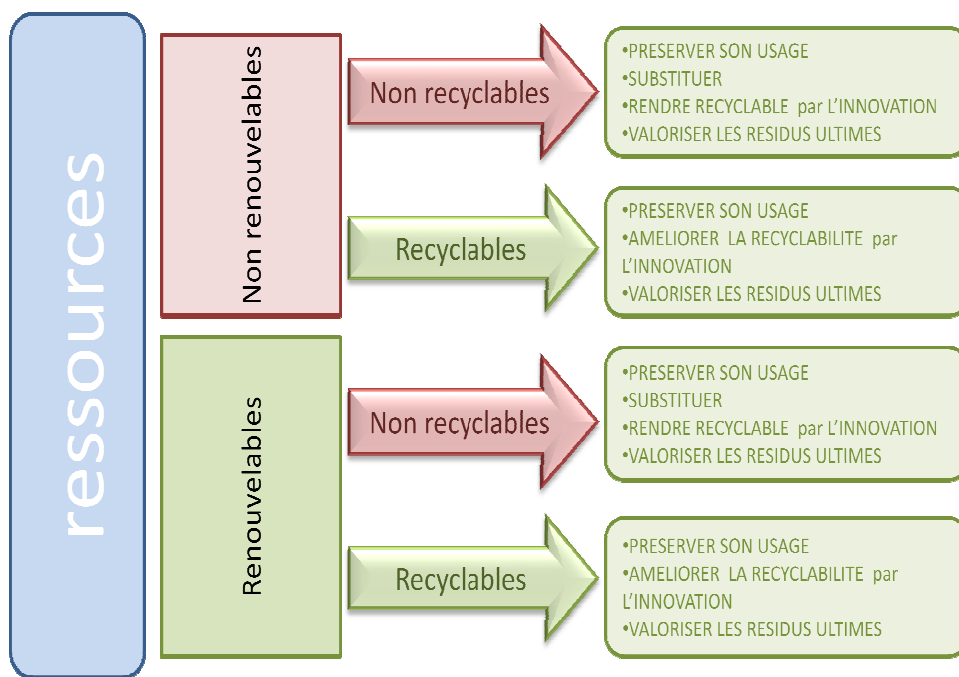
- **Le Relais** : c'est un réseau d'entreprises récupérant les vêtements. Une fois triés selon leurs matières, les textiles non ré-employables en l'état sont défilés puis transformés pour constituer des laines d'isolation performantes et de haute qualité.
- **L'entreprise NORDPALPLAST** : située à Lesquin elle recycle le P.E.T. des bouteilles plastiques pour re-fabriquer des bouteilles avec la société ROXANE.
- **L'entreprise Roll-Gom** : fabriquant des roues de manutention avec du granulat de pneus usagés, c'est le leader européen dans ce domaine. Ces différentes roues créées équipent notamment des conteneurs à déchets, des extincteurs, des brouettes ou des nettoyeurs haute pression.



Questionnement sur la démarche Eco-transition :

FOCUS sur la 1^{ère} question : Quel impact réel global de ma démarche sur la préservation des ressources ?

Il s'agit dans un premier temps de comprendre quels sont les ressources naturelles et matières qui peuvent être renouvelables ou non et de les classer entre celles qui sont recyclables ou non, afin de pouvoir agir les préserver au mieux et agir sur leur finalité.



Source : CD2E

Les objectifs de l'économie circulaire

L'objectif principal de l'économie circulaire est avant tout de réduire les flux entrants et sortants.

Pour cela, en premier plan, il s'agit de favoriser une utilisation « drastique » des ressources non renouvelables, une utilisation efficace et modérée des ressources naturelles renouvelables, une production propre, une consommation et des échanges au niveau des marchés moins hostiles à l'égard de l'environnement et la mise en place de l'Analyse du Cycle de Vie comme outil d'évaluation à toutes les étapes.

D'autre part, il s'agit de permettre la valorisation des déchets en priorité comme « ressources » et le traitement des déchets ultimes de façon respectueuse vis-à-vis de l'environnement.

Les 12 questions à se poser dans cette démarche

Quel impact...

1. ... réel global de ma démarche sur la préservation des ressources ?
2. ... pour accroître l'éco-conception des produits ?
3. ... l'Analyse du Cycle de Vie (A.V.C) sur les process ?
4. ... réel sur le réemploi, la réparabilité et la durée de vie des produits ?
5. ... réel sur l'usage du bien (économie de fonctionnalité) ?
6. ... en écologie industrielle et territoriale ?
7. ... global du recyclage sur le secteur et les ressources récupérées ?
8. ... sur la Reproductibilité des « actions » ?
9. ... sur l'existence d'un marché pérenne ?
10. ... sur l'emploi ?
11. ... au niveau social et sociétal ?
12. Quel type d'innovation est développé ?

Efficacité énergétique : Le projet ENERGIE du Pôle Synéo

Le positionnement du Pôle Synéo

Le pôle Synéo est une association de services et d'accompagnement des entreprises qui a pour but :

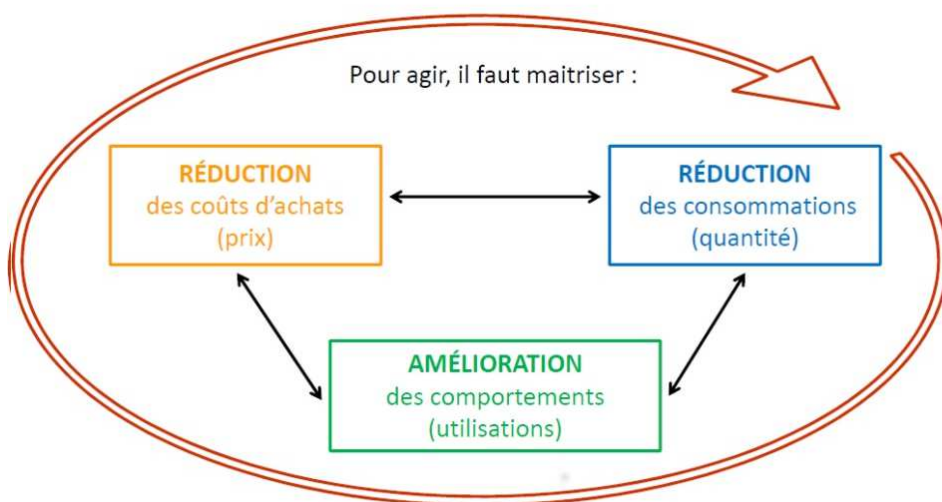
- d'apporter aux chefs d'entreprises une réponse globale pour leur permettre de faire progresser leur performance de façon durable ;
- permettre l'appropriation des objectifs à atteindre à l'échelle de la région Nord – Pas de Calais (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie, Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, Troisième Révolution Industrielle) ;
- d'être un acteur-relais sur le Grand Hainaut pour la mise en œuvre, avec les entreprises du territoire, d'actions contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Problématique et contexte

Le projet ENERGIE mis en place par le Pôle Synéo a pour but la performance énergétique des entreprises et du territoire dans la cadre de la Troisième Révolution Industrielle.

Ce projet prend racine dans la problématique suivante : **Comment redonner au territoire la maîtrise de son énergie ?**

Ce projet est référencé dans le cadre de la troisième révolution industrielle par la création d'un nouveau modèle économique contribuant à l'atteinte des objectifs d'économie circulaire et de transition énergétique.



Intégrer le territoire dans le cercle vertueux de la performance énergétique

Source : Pôle Synéo



Le rôle du Pôle Synéo dans le projet ENERGIE

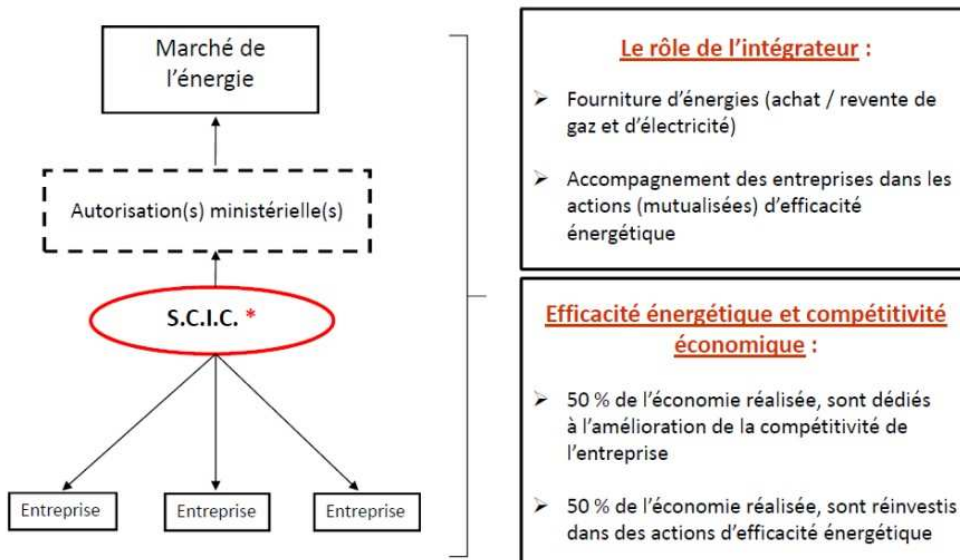
Le pôle Synéo est le porteur du projet et permet de faciliter les échanges entre les parties prenantes du projet (entreprises et producteurs d'énergie).

Ses missions sont l'information et la communication envers les entreprises pour le projet et de mobiliser et collecter leurs données de consommations. C'est aussi de construire le modèle économique avec et pour les entreprises et de développer des partenariats avec différents experts afin de permettre la réalisation du projet dans son intégralité.

Enfin, le Pôle Synéo porteur du projet, est en cours de création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (S.C.I.C) avec et à destination des entreprises du territoire.

Le projet ENERGIE : la stratégie

Création d'un intégrateur



* Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Source : Pôle Synéo



Coordonnées

S3PI Hainaut-Cambrésis-Douaisis

Parc d'activités de
l'Aérodrome BP 40137
59303 Valenciennes cedex

Tél : 03 27 21 31 80
Fax : 03 27 21 00 54

www.s3pi-hcd.fr

Pour information, le S3PI HCD a mis à jour son site internet tout en gardant la même adresse.

En espérant que vous trouverez ce nouveau site plus agréable et fonctionnel.

Pour en savoir plus :

Le site internet de CD2E :

<http://www.cd2e.com/>

Le site internet du Pôle Synéo :

<http://www.polesyneo.eu/>

Stratégie d'actions

La stratégie d'actions du Pôle Synéo dans ce projet s'oriente en trois grands points :

- L'organisation de la gouvernance:

Avec la création d'une S.C.I.C qui est une société commerciale et régie à 75% par le Droit des Sociétés et à capital variable. Elle permet une gouvernance démocratique : « 1 personne = 1 voix ».

- La maîtrise sur le coût :

Il s'agit d'acheter de l'énergie autrement, de l'acheter directement. Pour cela, la S.C.I.C aura les autorisations ministérielles qui lui permettront l'achat et la revente des énergies gaz et électricité directement aux points d'échanges.

- La maîtrise de la consommation

Il s'agit de mettre en place un comptage à l'échelle du territoire et d'inciter les acteurs à mettre en place des actions d'efficacité énergétique, financées par les économies réalisées en achetant l'énergie directement.

